

N44

**JUILLET
2021**

PLOUMINFOS

Magazine municipal de Ploumagoar

DOSSIER

BUDGET 2021

**LE MARCHÉ
DOMINICAL**

**LE CCAS
À L'ÉCOUTE**



• MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif	02 96 11 10 10
Restaurant Scolaire	02 96 11 05 07
Service Culturel	02 96 11 10 16
ALSH	02 96 11 02 10

• SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h

Mercredi, samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h

Le mardi de 16h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 14h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

• AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi

de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

• LUDOTHÈQUE

(Maison de l'Enfance) 02 96 11 10 33

Le lundi de 16h à 18h

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h

• ECOLES

Elémentaire Bourg 02 96 11 10 19

Maternelle Bourg 02 96 44 34 58

Primaire Croix-Prigent 02 96 11 02 01

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15

jours, inscription à la mairie au 02 96 11 10 10

• LA DÉCHETTERIE

02 96 21 20 85

Ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de novembre à Mars. Fermeture à 17h45 d'avril à octobre.

ANNUAIRE

MÉDECIN

Dr Guillaumin 02 96 21 01 70

DENTISTES

Drs Monjaret- Le Bellégo

02 96 44 10 57

Drs Rama-Le Nost-Droniou

02 96 21 17 47

Dr Le Foll Marianne

02 96 43 03 32

PHARMACIES

Cojean 02 96 44 27 69

Lorguilloux 02 96 43 95 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle 02 96 44 37 50

Le Martelot Yves 02 96 43 86 04

Not Nicolas 06 82 92 17 39

PÉDICURE - PODOLOGUE

Bihel Vinciane 06 75 88 22 81

ÉTIOPATHE

Hillion Gildas 02 96 43 03 57

ERGOTHÉRAPEUTE

Le Jouan Cécile 07 69 36 76 51

OSTEOPATHE

Delbecq Elisabeth

Rdv via Doctolib

ORTHOPTISTE

Corrio - Déreat Amandine

07 69 36 30 41

INFIRMIÈRES

Cocguen - L'Helias - Etés -

Nicolas 02 96 44 20 01

ou 06 81 42 45 80

Riou - Gautrais 02 96 44 33 25

Le Garff 02 96 11 05 18

ou 06 08 35 31 94

Curnelle - Caro 06 61 19 22 43

PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa 02 96 13 53 40

SAGE-FEMME

Nouaux Marianne 06 38 72 81 70

VÉTÉRINAIRE

Drs Beslin

et Le Mignot 02 96 44 40 50

OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP

02 96 43 73 89

GUINGAMP - PAIMPOL AGGLOMERATION

02 96 13 59 59

AMBULANCES TAXI

Duégain

02 96 43 91 66

Salomon

02 96 21 33 32

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain

02 96 44 07 78

Le Faucheur

02 96 43 92 21

TAXIS

Taxi Le Gratiot

02 96 43 83 25

06 70 79 78 77

EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent 02 96 11 06 95

ou 06 71 13 35 57

N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14

- POLICE : 17

- POMPIERS : 18

- SAMU : 15

- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22

- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56

ou 02 96 44 80 00

- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35

- URGENCES SÉCURITÉ GAZ :

02 96 44 56 35

- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :

0 810 224 000

- URGENCE ÉLECTRICITÉ :

0 810 333 122

- URGENCE SUEZ : 09 77 401 116

EDITO PENNAD-STUR



Renseignements utiles : *Page 2*

ACTUALITÉ

Ploum'express : *Page 4/5*

VIVRE À PLOUMAGOAR

Vie scolaire
et extrascolaire : *Page 6/7*

Affaires sociales : *Page 8/9*

Environnement
et cadre de vie : *Page 10/12*

Patrimoine : *Page 13*

Culture : *Page 14/15*

Voirie *Page 16*

DOSSIER

Finances : *Page 17/19*

Expression : *Page 20/21*

Entreprises : *Page 22/23*



Allain PERROT est un membre actif et dévoué de la vie associative de Ploumagoar, notamment en tant que bénévole au comité des fêtes du bourg et responsable du Regard Objectif depuis 2015. C'est tout naturellement qu'il a intégré la commission du patrimoine culturel sous la houlette de Marie-Françoise Le Foll, et là encore il ne compte pas son temps pour apporter son aide et son savoir.

Directeur de la publication :

Yannick ECHEVEST - Mairie de Ploumagoar

Dépôt légal : JUILLET. 2021

Rédaction : Mairie de Ploumagoar

Création et conception : Lmp-graphic.com

Impression : Roudenngrafik

Voici une année de passée depuis les élections municipales. Le contexte n'est pas favorable à bien des égards mais nous nous efforçons de mener à bien notre programme de campagne.

L'état de propreté de la commune s'est amélioré grâce à l'investissement conséquent dans l'achat d'une balayeuse mais également grâce au travail des agents.

La mise en place d'un marché dominical a été difficile dans les démarches mais il faut saluer la réussite de cette action menée grâce à l'abnégation de certains élus avec Nicolas Le Bolloch en chef de file.

Des études sont maintenant lancées concernant la réhabilitation du complexe sportif. Les travaux sont prévus l'année prochaine avec un investissement dépassant le million d'euros.

L'étude d'une nouvelle salle est aussi sur les rails. La ville, les associations et les habitants sont en manque d'un équipement moderne et fonctionnel.

L'étude pour le réaménagement du bourg va bientôt, à son tour, être confiée à un cabinet spécialisé.

Je n'oublie pas différentes actions plus sobres et discrètes qui sont menées par toute l'équipe municipale que vous trouverez en détail dans ce numéro de Ploum'info.

Ploumagoar attire toujours. Nombre d'entreprises s'installent et apportent de l'emploi sur notre territoire. Le lotissement de Pors Gochouette sort de terre et tous les lots ont trouvé preneurs.

Sachez que j'ai beaucoup de plaisir à être le Maire de cette ville dynamique et que je ne ménage pas mon temps et mon énergie à votre service.

Avec l'ensemble des élus et du personnel communal, je vous souhaite de bonnes vacances. Restez prudents malgré cette envie de liberté justifiée.

Yannick ECHEVEST

Setu aet ur bloavezh hebioù abaoe ar votadegoù evit an ti-kêr. N'emaomp ket er mareoù aesañ e meur a geñver met ober a reomp hon seizh gwellañ evit ober ar pezh hon doa lavaret pa oamp o kabaliñ.

Naetoc'h eo an traoù er gumun abaoe ma zo bet lakaet un tamm mat a arc'hant evit prenañ ur skuberez, hag ivez gras da labour an implijidi.

N'eo ket bet aes, e-keñver ar reolennoù, reiñ lañs d'ur marc'had d'ar Sul ha ret eo dimp reiñ meuleudiñ evit al labour kaset da benn vat gant un toullad dilennidi, Nicolas Le Bolloch e penn anezhe, hag o deus roet bec'h.

Diwar vremañ zo lañset studiadennoù evit adkempenn ar greizenn sport. E-sell emamp d'ober al labourioù er bloaz a zeu ha lakaet e vo ouzhpenn ur milion a euroioù e-barzh an afer.

Krogomp ivez da studiañ an traoù evit sevel ur sal nevez. An ti-kêr, ar c'hevredigezhioù ha tud Plouvagor a vank dezhe kaout ur benveg modern hag aes da implijout.

Ne vo ket pell e vo roet lañs ivez d'ar studiadennoù evit adkempenn ar bourk, gant ur c'habined hag a gustum labourat war ar seurt traoù.

N'ankouaen ket an oberoù a bep seurt na vezont ket lakaet kement war wel, hag a vez kaset da benn gant tout ar skipailh en ti-kêr. Kontet e vo deoc'h dioute dre ar munud en niverenn-mañ eus Ploum'info.

Sachet e vez an dud hag ar stalioù gant Plouvagor. En em staliañ a ra un toullad mat a embregerezhioù hag a bourchas labour d'an dud en hon c'humun. Krog e vezer da sevel al lodennaoueg e Porzh Gochaoued ha gwerzhet eo bet tout al lodennoù.

Dav eo din lavaret deoc'h ec'h on laouen-kaer o vezañ Maer ar gêr-mañ, birvilh a-leizh ganti, ha reiñ a ran amzer ha bec'h ar muiañ ma c'hallan en ho servij.

Asambles gant ar goñsailherien hag implijidi ar gumun e hetan vakañsoù brav deoc'h. Bezit war evezh bepred daoust ma vez c'hoant gant an holl, ha normal eo, da adkavout ur mare a frankiz.

Yannick ECHEVEST



DES PARKINGS À VÉLO INSTALLÉS

Afin de répondre aux attentes de la population, plusieurs parkings à vélo ont été installés dans le centre. L'occasion, donc, pour tous les amoureux de la bicyclette de privilégier ce mode de déplacement !



ECO-PATURAGE

La ville a mis à disposition du Foyer APAJH un terrain, rue de Kergillouard, pour leurs chevaux jouant la carte de l'écopâturage.

A VOS AGENDAS !

Le traditionnel Forum des Associations se tiendra le samedi 4 août à Kergoz de 10 h à 18 h. L'occasion de vous inscrire aux activités sportives ou culturelles de votre choix.



TRAVAUX SALLE CYCLO

Profitant de la fermeture de la salle omnisports en raison du contexte sanitaire, des travaux de réfection de la salle des cyclos ont été réalisés. L'occasion pour les services techniques de revoir plusieurs équipements (tels que la peinture, le chauffage, l'électricité) de cette salle qui est mise à disposition de 4 associations : le club des cyclos, le VSP, les Steredenn et le TTAL. Une armoire, une étagère et des stores sont venus compléter l'aménagement de la salle pour la plus grande satisfaction des associations utilisatrices.



CALANDRE

Dans le cadre de leur grande sortie annuelle (la 31e Armorancienne) le 19 juin dernier, les membres du Calandre Club d'Armor présidée par Monsieur Louis Riou étaient invités par la municipalité, par l'intermédiaire de Monsieur Bruno Le Lay, adjoint à la vie associative, à partager un moment de convivialité autour d'un café ; avant de prendre la route direction St Gildas de Rhuys. L'occasion pour cette association de remercier vivement la municipalité de Ploumagoar pour l'accueil qui leur a été réservé.

UN CONCILIEUR DE JUSTICE EN PERMANENCE TOUS LES 1^{ERS} MARDIS DU MOIS

Monsieur Vannier, conciliateur de justice, tient une permanence de 10 h à 12 h tous les 1^{ers} mardis du mois dans les salles associatives derrière la mairie. Il reçoit sur rendez-vous.

Pratique : 06 58 45 30 13 - Philippe.vannier@conciliateurdejustice.fr



ACCUEIL DE LOISIRS DE PLOUMAGOAR

L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi en période scolaire, les petites vacances et durant tout l'été. Les enfants résidant dans les communes de Grâces, Pabu, Saint-Agathon, Ploumagoar et Plouisy y sont accueillis. Cet été l'accueil est ouvert du 8 juillet au 27 août sous la direction de Andy RANNOU pour le mois de juillet et de Sandra MARLIERE pour le mois d'août.

De multiples intervenants et sorties sont au programme : Tir à l'arc à Saint-Agathon, Accrobranche, une visite du Zoo de Trégomeur, du kayak et bien d'autres activités. Plusieurs tranches d'âges sont formées pour respecter les différents rythmes des enfants ainsi que le protocole sanitaire en vigueur.

A savoir : Un groupe de 3-4 ans, un de 5 ans, et un autre regroupant les 6-11 ans. Ces groupes ne se croisent jamais durant la journée hormis lors de la prise du repas le midi.

Bien que le protocole soit contraignant de multiples activités manuelles et sportives sont mises en place par l'équipe d'animation pour le plus grand bonheur des enfants du centre.

Des olympiades ont été organisées avec les 6-11 ans au mois d'avril, des batailles de neige et fabrication de ski au mois de février, une sortie à Belle-Isle en Terre pour une chasse au trésor grandeur nature, de la médiation animale pour les 3-4 ans, un magicien est venu apprendre quelques tours aux enfants au mois de juin et pour clôturer l'année une représentation pour petits et grands.



LE PATRIMOINE CULTUEL ÉDIFIÉ SUR LA COMMUNE

Yannick Echevest, maire de la commune de Ploumagoar, a souhaité qu'une animation soit proposée dans le cadre des « journées du patrimoine » 2021 au sein de la commune de Ploumagoar.

1. Le thème choisi a été pour l'année 2021 : « Le patrimoine cultuel édifié sur la commune » L'église Saint Pierre, La chapelle Sainte Brigitte, La chapelle de Kerprat, La chapelle de Locmaria, Les croix

2. Une exposition dédiée au thème sera présentée au public la semaine des Journées du Patrimoine des 18 et 26 septembre 2021.

3. Un groupe de travail a été initié au sein de la commission culturelle de la commune. MF Le Foll, conseillère municipale membre de la commission culturelle et Bruno Le Lay adjoint à la vie associative animent les réunions, harmonisent les recherches et assurent la mise en œuvre de l'exposition.

- Ce projet a pour cadre la commission culturelle.
- Il répond à la politique touristique de Guingamp Paimpol Agglomération qui en son sein a déclaré chaque commune de l'agglomération « commune touristique »

LES GRANDES LIGNES DU PROJET SONT DE :

- Travailler autour des différents lieux culturels de la commune
- Rechercher des documents support de l'exposition : archives paroisse, archives municipales et départementales.
- Réaliser des photos des édifices extérieurs et intérieurs, mobilier, objet... gros plan, détails
- Préparer des textes en lien avec les supports d'archives et/ou photographiques
Cette exposition se veut didactique
L'objectif premier est d'éveiller le visiteur et / ou le pratiquant à propos de l'architecture des lieux, les statues, les éléments structurant d'un édifice religieux catholique, les vitraux ... au delà de l'émotion que l'on peut ressentir en entrant dans un lieu de culte, savoir regarder, découvrir un détail, connaître la symbolique des médaillons des vitraux, les sculptures sur les façades des autels...
La composition du groupe permet de rassembler des experts tant en tant que histoire locale que connaissances liturgiques.
- Jean Paul Rolland, président de « Amis du Patrimoine du Pays de Guingamp »
- Maurice Echevest, représentant de la paroisse
- Françoise Le Men et Jean Luc Le Guennec membres de l'association « Catholique des Chefs de Famille de Ploumagoar »
- L'association « Regard Objectif » est représentée par Allain Perrot
- L'association « Photo Passion Ploumagoar » est représentée par Christian Le Houerou.

Nous vous espérons nombreux à venir découvrir les photos, tous nos travaux et recherches.

Le samedi 25 septembre, Jean Paul Rolland partagera avec vous tous lors d'une conférence sa passion pour « Les richesses patrimoniales du Centre Bretagne »
Le dimanche 26 septembre un concert de chants clôturera la semaine.
Du 18 au 26 septembre nous vous donnons également Rdv au sein de la chapelle Sainte Brigitte pour une exposition picturale.

Au plaisir de vous accueillir, dans cette attente l'ensemble du groupe de travail vous souhaite un agréable été.

PLOUMAGOAR

**PATRIMOINE
COLLECTE DE VOTRE MEMOIRE**

La médiathèque et le service culturel collectent, glanent, recueillent les recettes, astuces, anecdotes, saveurs, remèdes, savoir-faire, transmis par nos aînés. Dans votre mémoire, dans vos tiroirs, dans vos cahiers, des souvenirs, des écrits réveillent toutes ces odeurs, ces parfums.

Un brin de nostalgie pétille dans ces histoires. A travers vos récits, c'est la transmission d'un savoir, d'une culture. Notre Madeleine de Proust revisitée. Vos recettes, votre histoire. Notre mémoire.

Pour participer à cette collecte :

MEDIATHEQUE
bibliotheque@ville-ploumagoar.fr
Tel : 02 96 44 11 02

Recettes
Astuces
Remèdes
Souvenirs
Anecdotes



Ils ont à cœur de proposer des plats faits maison composés de produits frais. Ici, la cuisine se fait sur place pour les 420 élèves qui déjeunent à la cantine tous les jours, ce qui représente 65 000 repas à l'année. Les repas sont confectionnés dès 6 h 30 par Philippe Salic, le responsable du restaurant scolaire, appuyé par son équipe composée d'Emmanuel, Patricia et Marie-Christine.

Les menus sont élaborés 5 semaines à l'avance avec la commission des menus (élus et parents d'élèves), et « la mairie me donne carte blanche pour élaborer mes menus » se réjouit Mr Salic. « Je peux ainsi choisir moi-même mes fournisseurs afin de confectionner une cuisine simple et traditionnelle axée sur un maximum de produits frais. Il est plus agréable de travailler des produits frais et pour les enfants de les manger. L'équipe prend plaisir à préparer de bons repas avec de bons aliments, leur but est de faire goûter ou découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles saveurs et ainsi éveiller les papilles de nos élèves tout en restant attentif aux portions servies dans les assiettes car le but n'est pas qu'il en reste plein les assiettes.

Ce choix de travailler en circuit court va de concert avec la loi Egalim qui vise à réduire le gaspillage alimentaire, à supprimer les bouteilles d'eau, et nous oblige à travailler les produits bio, locaux et végétariens.

Soucieuse de sensibiliser les enfants à l'impact de la biodiversité des déchets, l'équipe de la cuisine centrale envisage la mise en place d'un composteur à la cantine pour la rentrée afin de valoriser les biodéchets produits.

Malgré le contexte sanitaire, les enfants et leurs enseignants ont quand même pu participer à plusieurs actions en lien avec la langue bretonne :

- Le Kan Ar Bobl, concours de chant en breton, qui cette année s'est déroulé de façon virtuelle. Après avoir souhaité en savoir plus sur les spécificités du slam avec leurs enseignantes, les enfants ont mis à profit leur travail sur le Vendée Globe pour écrire les paroles de leur chanson sur la propreté des océans.
- La Redadeg, course sous forme de relais qui traverse les 5 départements bretons. Avant d'aller courir le kilomètre acheté par l'association, les enfants des classes bilingues de l'école élémentaire sont rendus au bois de Kergré pour une Redadedig ou mini-Redadeg. Ce moment très apprécié par les petites têtes blondes a permis de proposer un échange enseignantes-élèves sur la place du breton dans leur quotidien.
- Malgré la fermeture forcée des cinémas, les trois classes ont pu bénéficier d'une séance en breton à l'école. Ti Ar Vro Treger Goueloù a en effet organisé une tournée de projection, elle-même mise en place par le Conseil Régional et Dizale.

Vous pouvez retrouver les vidéos du Kan Ar Bobl et de la Redadedig sur la page Facebook de l'association Div Yezh Plouvagor.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Vincent Maros par téléphone au 06 75 70 92 89 ou par mail vincent.maros@orange.fr.

LA VILLE ADHÈRE AU DISPOSITIF DE LA CANTINE À 1€

La ville de Ploumagoar a décidé d'instaurer une nouvelle tarification pour la cantine scolaire à compter de la rentrée de septembre 2021.

Une grille tarifaire progressive comportant 3 tranches a ainsi établie. Les tarifs appliqués aux familles des enfants de Ploumagoar seront désormais déterminés en fonction du quotient familial.

NOUVEAUX TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE A COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021

TRANCHE	MONTANT QUOTIENT FAMILIAL	TARIF
QF 1	< à 699 €	1,00 €
QF 2	de 700 à 999 €	2,00 €
QF 3	> à 1000 €	2,40 €

LE RESTAURANT SCOLAIRE AXÉ SUR LES PRODUITS LOCAUX ET BIO

Favoriser les circuits courts, faire la promotion des produits locaux en proposant un repas « local et bio », tel est l'objectif de l'équipe de la cuisine.



LA FILIÈRE BILINGUE SÉDUIT TOUJOURS

La filière bilingue sur la commune a vu le jour en septembre 2013 à l'école Christian Le Verge avec l'ouverture d'une classe en maternelle et la création de l'association des parents d'élèves « Div Yezh Plouvagor ». Depuis, la filière a continué à s'étoffer avec aujourd'hui une classe en maternelle (de la TPS à la grande section) et deux classes en élémentaire (CP-CE1 et CE2-CM1-CM2).

L'enseignement est dispensé selon le principe de la parité horaire : français et breton occupent une part horaire égale. L'enseignement du breton contribue à développer la confiance et l'estime de soi. Les études menées montrent également qu'apprendre le breton dès l'enfance facilite l'apprentissage d'autres langues, y compris celle du français, favorisant ainsi le multilinguisme dès le plus jeune âge.

LES ÉLÈVES DE CE1-CE2 ET DE CE2 DE MMES DOSSER ET GICQUEL SONT ALLÉS ÉTUDIER LES OISEAUX MARINS ET LA FAUNE DU BORD DE MER.

La sortie a eu lieu le jeudi 10 juin toute la journée. Sophie et Jérémy, deux guides de la LPO, nous ont accompagnés pour apporter les connaissances scientifiques nécessaires à la compréhension du milieu marin.

Le matin le bateau nous a emmenés aux 7 îles pour observer plusieurs oiseaux marins. Nous avons pu voir des fous de Bassan, des macareux, des guillemots de Troïl, des pingouins Tordas.... Nos guides nous ont expliqués comment ces oiseaux vivent, se nourrissent, se reproduisent. Nous avons aussi eu la chance d'apercevoir la tête d'un phoque !

Après un pique-nique sur la plage du Dourlin à l'Île Grande, nous sommes allés pêcher à pied sur l'estran à marée basse : par petits groupes, grâce au matériel apporté par les guides, nous avons ramassé des crabes, des bigorneaux, des étoiles de mer, des crevettes... et nous avons découverts de mystérieux animaux marins comme le lièvre de mer... Puis Sophie a nommé ces animaux et raconté leur histoire, tout en insistant sur l'importance de préserver le milieu marin. Toutes ces petites bêtes ont été relâchées en fin de journée.

Nous sommes enchantés de notre sortie, riche en découvertes, et il ne nous reste plus qu'à prolonger ce travail en classe et à le finaliser par un petit livret individuel pour ne rien oublier de cette journée !



NOUS AVONS PRÉPARÉ UN ABRI À HÉRISSONS À KERGRÉ!

Lundi après-midi 7 juin, nous sommes allés au bois de Kergre où nous attendaient Sophie et Jérémy, deux animateurs de la LPO. Grâce au matériel apporté par les élèves, nous avons construit un abri qui servira aux hérissons. Ce temps dédié à la nature a également été l'occasion d'observer les petites bêtes présentes dans les herbes (myriapode, fourmi, araignée, cloporte...) pour commencer à comprendre leur classification (nombres de pattes...). Pour terminer chacun a prélevé la plante de son choix et a ainsi pu connaître son nom.



LES AGENTS DU RESTAURANT SCOLAIRE S'ÉQUIPENT POUR ENCOURAGER LES BLEUS !

Quand il s'agit de supporter les bleus, autant mettre tous les atouts de son côté : lunettes, perruque, chapeau tricolore, maillot, décoration de la salle de restauration ! Aussi les enfants des classes de CM ont participé à un concours de dessin sur le thème de l'Euro 2020.



Les trois lauréates sont Thaïs, Eva et Awen. Elles ont été récompensées par des équipements aux couleurs des bleus. Des petits objets ont été également distribués à tous les autres enfants de CM.

Une très bonne ambiance régnait à l'école quelques heures avant la première victoire des footballeurs français !



TOUS AU POTAGER !

Les élèves du CP au CE2 de l'école Christian Le Verge de Ploumagoar se sont mis au potager ! Ils ont commencé par désherber les carrés aménagés par les employés communaux sur la pelouse de l'école. Ce fut l'occasion d'apprendre un peu de vocabulaire sur les outils de jardinage...

Les élèves ont ensuite planté des pommes de terre et des oignons.

Puis ils ont semé en classe des graines de haricot et de tomate afin d'observer leur germination et d'étudier le cycle de vie des plantes. Quand les plants ont été assez grands, les élèves sont allés les mettre en terre. Des radis ont été semés aussi à cette occasion. Ciboulette, potimarrons, fraisiers et autres plants ramenés de la maison ont complété les espaces. Quelle joie de toucher à la terre, d'arracher les herbes folles, et de chouchouter les plantes qu'ils ont eux-mêmes semés ! Il ne reste qu'à espérer pouvoir profiter des récoltes à la fin de cette année ou au début de l'année prochaine !



LE CCAS RESTE À VOTRE ÉCOUTE !

Pour ce numéro de Ploum'Info, nous faisons le point avec Marc Yahia, adjoint aux affaires sociales. L'occasion pour lui de dresser un bilan de sa première année de mandat et de revenir sur les tâches qu'il s'emploie à bien mener au quotidien.

Être élu c'est être à l'écoute et être disponible, 2 qualités que possèdent Marc Yahia. Jeune retraité, il a pris ses marques et a conscience que pour bien travailler il faut être présent et ne pas compter ses heures ! surtout quand, comme lui, on veut aller au bout des choses.

D'un naturel empathique, il aime le contact avec les gens. Il faut savoir faire preuve de bienveillance parfois face à la détresse de la population.

Il a ainsi mis en place un registre des personnes vulnérables où environ 80 personnes sont répertoriées.

C'est une mission qui lui tient particulièrement à cœur. Il prend contact avec ces personnes tous les 2 mois ½, 3 mois afin de prendre de leurs nouvelles (santé et aide sociale notamment) mais aussi écouter leurs doléances qu'il rapporte aux différentes commissions auxquelles il siège. C'est d'ailleurs une initiative saluée par les personnes concernées qui sont satisfaits de trouver ainsi une écoute.

Il s'engage à continuer dans cette voie et à augmenter la fréquence de ses appels si la situation sanitaire se dégradait ou en cas de plan canicule.

Si vous souhaitez être inscrit(e) sur notre registre, surtout n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie pour recevoir le formulaire.

Ses missions d'aides sociales sont étendues et sont un travail au quotidien : outre l'accompagnement pour chercher des solutions lors des expulsions locatives, les relations avec les assistantes sociales lors des secours d'urgence comme l'aide alimentaire, la participation aux conseils de vie sociale du Foyer Apajh ou de l'Ephad Ti An Eol, Marc est aussi administrateur à la Maison de l'Argoat et veilleur municipal à la Mission Locale. Ces deux dernières entités sont plus axées sur l'emploi des jeunes pour la réinsertion. Autant d'actions qu'il entend mener avec sérieux et motivation.

Et comme le handicap est un sujet qui le touche aussi, une collaboration entre le club de Tennis de Table de la ville (TTAL), le foyer Apajh et le comité départemental du tennis de table a été établie afin d'organiser une rencontre autour du tennis de table avec les résidents du foyer Apajh le 18 juin dernier.

Lorsqu'il dresse le bilan de l'année écoulée, il est satisfait du travail accompli et des relations qu'il entretient avec ses collègues de l'équipe. C'est une expérience très enrichissante humainement. Il avoue, tout sourire, qu'il ne pensait pas qu'être élu demandait autant de temps !





400 masques en tissus homologués ont été offerts, par Marc Yahia, au Secours Populaire et à la Croix-Rouge pour leurs bénéficiaires le samedi 12 juin lors de leur braderie.



UN PÔLE MÉDICAL AU BOURG

Depuis quelques semaines déjà, des professionnels de santé ont intégré les locaux de l'ancien bureau de poste et de l'ancienne inspection académique, et ce dans l'attente de la construction de la future maison médicale.

Ce pôle médical regroupe ainsi une ergothérapeute, un cabinet infirmier et une orthoptiste. Une ostéopathe complètera ce pôle en intégrant les locaux jouxtant les autres professionnels de santé dès ce mois de juillet.



UNE OSTÉOPATHE REJOINT LE PÔLE SANTÉ

Elisabeth DELBECQ est diplômée de l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Paris, école agréé en 5 ans. Suite à de nombreuses formations post diplôme, elle s'est spécialisée pour les femmes enceintes et les bébés. Depuis 2017, elle exerçait son activité dans son cabinet de Seine et Marne. Suite à un rapprochement de conjoint, elle aura la bienveillance de recevoir tout le monde dans un nouveau cabinet à partir de juillet 2021 au 3 rue de la Poste (annexe de la Mairie de Ploumagoar).

Les rendez-vous sont possible via la plateforme Doctolib



QUELQUES RAPPELS DE RÈGLES À RESPECTER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE...

Les services de la mairie et les élus sont régulièrement sollicités pour des problèmes de voisinage liés aux nuisances de toutes sortes : animaux, entretien des jardins et talus, dépôts sauvages, brûlage de déchets....

Si les courriers adressés en mairie et les appels téléphoniques sont tous recensés et pris très au sérieux, tout ne peut forcément être résolu.

Pour éviter d'en arriver au conflit, certaines règles sont à appliquer, soutenues par une législation en vigueur.



• LES CHIENS

1- DIVAGATION DE CHIENS

Conformément à l'article L.211.23 du code rural, un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou en est éloigné de plus de cent mètres.

2- ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Selon l'arrêté préfectoral des Côtes d'Armor du 27 février 1990 article 5 : les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

• LES CHATS

Depuis le 1er janvier 2015, la loi préconise la stérilisation des chats errants et la relâche sur place.

En vertu de l'article L211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime : « Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L.212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de la dite association. Les bénéfices de cette relâche :

Les chats ne se bagarrent plus et ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes, plus de miaulements en pleine nuit, plus de poubelles visitées.

La population des chats errants est stabilisée, car même stérilisés, ils continuent à protéger leur territoire et empêchant d'autres arrivants de s'installer.

Selon l'article L 211-23 du Code rural : un chat est considéré comme étant en état de divagation un chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

• POULAILLER

Beaucoup de foyers décident d'avoir leur propre poulailler. Avoir de bons œufs frais tous les jours nécessite de prendre quelques précautions.

Quelques conseils à savoir si vous êtes tentés d'en acquérir un et éviter l'invasion des rats et des souris !

- Mettre à l'abri graines et mangeoires
- Utiliser des mangeoires anti-nuisibles
- Enlever les œufs régulièrement
- Vérifier la présence de trous dans l'enclos
- Se rendre tous les jours au poulailler
- Eviter le compost trop près du poulailler
- Entretenir l'environnement

• CAMPAGNE DE DÉRATISATION

La commune a un contrat annuel avec une entreprise de dératisation pour un passage annuel dans les bâtiments communaux (coût année 2020/2021 : 643.12€). La ville ne distribue plus depuis de nombreuses années de raticides pour des raisons de sécurité. Il est donc conseillé de se rapprocher auprès d'un professionnel qui saura identifier le nuisible, localiser la source et utiliser les produits adéquats ou de se fournir auprès de magasins agréés.

Guingamp Paimpol Agglomération a en charge la dératisation des canalisations d'assainissements des communes de l'agglomération et intervient à la demande des communes.

La dératisation d'une habitation est de la responsabilité du propriétaire. Si le bien est loué le propriétaire doit fournir à son locataire un immeuble non susceptible de mettre en péril sa sécurité ou sa santé.

CONSEILS

Garder les ordures dans des containers fermés,

Garder la nourriture pour animaux domestiques dans des containers fermés,

Ne pas jeter de nourriture pour les oiseaux ou laisser de la nourriture pour d'autres animaux,

Ne pas stocker des planches, tôles au sol.

Ne pas jeter de restes de repas dans le compost.

• CHEVAUX

Pour la sécurité de tous nous demandons aux propriétaires d'équidés de nous communiquer leurs coordonnées et descriptif de leur animal afin de pouvoir les contacter en cas de fugue de l'animal.

• CAMPAGNE DE DESTRUCTION DE NID DE FRELONS ASIATIQUES

Une participation de Guingamp Agglomération à hauteur de 20€ pour la destruction d'un nid primaire et de 40€ pour un nid secondaire le reste est à la charge de la commune de PLOUMAGOAR. Un chiffre pour l'année 2020 : 2784€

Procédure en cas de découverte d'un nid :

Contactez la mairie, un employé communal référent formé à l'identification des frelons passera au domicile et avisera s'il est nécessaire de faire intervenir une société spécialisée.

• DÉPÔTS SAUVAGES

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères est interdit. (Titre 4 Elimination des déchets et mesures de salubrité générales du règlement sanitaire départemental des Côtes d'Armor Section 1 Article 84)

L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit.

Des sanctions sont prévues à la fois par le Code Pénal (contraventions des 2ème, 3ème, 4ème et 5ème classes allant de 22€ à 15000€ suivant le délit et si vous êtes un privé ou une entreprise) et par le Code de l'environnement (délict puni de deux ans d'emprisonnement et de 75 000€ d'amende). (Titre 4 Elimination des déchets et mesures de salubrité générales du règlement sanitaire départemental des Côtes d'Armor Section 1 Article 85)

• BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Rappel de l'Arrêté Préfectoral du 2 novembre 2017 :

Article 3 : Il est interdit de fumer du 1er juillet au 30 septembre, de jeter des objets incandescents (mégots, allumettes, artifices....), dans les bois, forêts, plantations, landes et sur tous les terrains situés à moins de 200 mètres, ainsi que dans les voies qui les traversent.

Article 4 : L'organisation d'un barbecue, d'un méchoui ou d'un feu de camp par les seuls propriétaires et ayants droits est autorisée dans les bois, forêts, plantations, landes et sur tous les terrains situés à moins de 200 mètres dans les conditions suivantes :

- Lorsque les feux sont allumés sous la responsabilité des propriétaires ou de leurs ayants droits, ils doivent faire l'objet d'une surveillance continue,
- En aucun cas, une installation fixe ou mobile pour barbecues, un méchoui ou un feu de camp ne peuvent être installés sous couvert d'arbres,
- Une prise d'arrosage, prête à fonctionner, doit être située à proximité,
- Du 1er avril au 30 septembre, ces feux sont soumis à autorisation écrite préalable du maire.

Article 5 : Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Pour le brûlage des déchets verts agricoles et forestiers se rapprocher de la mairie.

L'arrêté est consultable en mairie.



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

TRAVAUX BRUYANTS A DOMICILE, IL Y A DES HORAIRES A RESPECTER

Afin de préserver la tranquillité publique, sachez que les travaux bruyants de bricolage, de jardinage ou d'entretien effectués à domicile ne sont autorisés qu'à certaines heures de la journée. Un arrêté préfectoral du 27 février 1990 (article 4) fixe clairement les règles à respecter en la matière. Ainsi, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou diverses activités, ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux domestiques générant du bruit (notamment les travaux effectués à l'aide d'appareils à moteur) ne sont autorisés que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX RUE RENÉ CASSIN

Suite à la demande de plusieurs riverains de la rue René Cassin, la commission Environnement et Cadre de Vie a proposé de remplacer les jeux vieillissants par de nouveaux choisis par les usagers eux-mêmes.

Il a donc été demandé à tous les habitants du quartier de choisir parmi plusieurs propositions de différents jeux extérieurs.

La grande majorité a joué le jeu et 4 équipements ont reçu le plus de suffrages :

- UN TOURNIQUET - UNE BALANÇOIRE NACELLE
- UN TOBOGGAN - UN TRACTEUR

Ces jeux ont été installés par les services techniques. Des copeaux assurent la sécurité autour des jeux et l'aire sera très prochainement clôturée. Les nombreux enfants du quartier sont heureux d'y partager de bons moments, et leurs parents pourront bientôt eux aussi se retrouver autour d'une allée de boules.

D'autres quartiers seront bientôt équipés de jeux, de tables de pique-nique et de bancs.

L'équipe municipale sollicitera l'avis des usagers pour le choix des éléments.

MARCHÉ DOMINICAL

Répondant aux attentes des Ploumagoiriens et Ploumagoiriennes, un marché hebdomadaire chaque dimanche matin vient d'être lancé. La première édition s'est tenue le 11 avril. Cette nouvelle manifestation dominicale est la concrétisation de la dynamique insufflée par le nouveau conseil municipal.



C'est dès 7 h, sous un ciel bien chargé et dans un froid piquant que les premiers commerçants alimentaires accèdent à la place aux commandes de leurs camions. Certains d'entre eux, installés dans le Morbihan, ont réalisés plus 1 heure de trajet pour débarrasser leurs produits, à l'instar du Primeur qui a traversé des averses de grêles et de neiges pour participer à cette première.

Bien que limitée aux produits dits essentiels pendant la durée du confinement, l'offre est assez complète et variée telle que des fruits et légumes, des fromages, un ostréiculteur, un poissonnier, un traiteur, un boucher, des produits locaux sans oublier les associations qui participent aussi à la fête en proposant crêpes et galettes. C'est vers 8 h30 que les premiers clients sont accueillis munis de leurs parapluies et de leurs cabas sur une place du marché préparée pour assurer le respect des règles sanitaires en vigueur. Les sourires se devinent malgré tout sous les masques et très vite les commerçants sont sollicités derrière leurs étals bien achalandés.

Malgré la météo capricieuse le site se remplit et se fait très vite l'écho d'échanges nourris et de bonne humeur partagée. Cette avec beaucoup de joie que de nombreux amis se retrouvent pour retisser les liens égarés pendant ces derniers mois. 850 entrées ont été enregistrées pour cette première et les

premiers retours sont élogieux pour la pleine satisfaction de toute l'équipe municipale. C'est un succès.

Le centre de la ville retrouve la dynamique et l'effervescence des jours de fêtes ; des poussettes, vélos, trottinettes... peu importe la manière, tous les moyens sont bons pour se rendre au marché en famille.

Depuis le 23 mai l'offre s'est enrichie avec l'arrivée des commerçants qui jusqu'ici n'avaient pas l'autorisation de débarrasser. Des bijoux artisanaux, des vêtements, des produits d'entretien.... Sont désormais disponibles à la vente apportant de la couleur à ce rendez-vous.

Des sacs, cabas, paniers se balancent bien chargés aux bras des acheteurs dont certains arrivent de communes limitrophes. Quelques clients ont déjà leurs habitudes et retrouvent chaque dimanche matin leurs commerçants.

Un début prometteur pour ce marché qui est véritablement apprécié par l'ensemble de la population. Un beau projet qui va permettre au cœur de Ploumagoar de retrouver l'énergie et la vitalité perdues pendant la période de confinement.

Le marché dominical va-t-il réussir à s'installer durablement comme service dans le paysage de notre commune ?

Depuis plusieurs mois sous la houlette de Nicolas Le Bolloc'h et de plusieurs élus de la commission Environnement et cadre de vie (Marc Yahia, Bruno Le Lay et Nathalie Le Maire) un marché dominical s'est installé tous les dimanches matin de 08H00 à 13H00. L'ensemble des élus de la majorité assurent à tour de rôle l'accueil des usagers et veillent au respect des règles sanitaire à l'entrée du marché.

Après des débuts très prometteurs, le passage des habitants sur le marché, semble se tasser. Les commerçants, nombreux au départ, semblent progressivement s'organiser pour éviter une sur-présence des mêmes fournisseurs et une concurrence qui ne serait pas saine pour la survie de notre marché.

La municipalité met tout en œuvre pour essayer de faire en sorte que tous les commerces dits essentiels soient représentés et présents sur la place tous les dimanches : Un boucher, un marchand de fruits et légumes, notre apiculteur local, un fromager, un ostréiculteur et une poissonnière, un rôti-seur et vendeur de plats chauds un vendeur d'olives et de charcuterie, un caviste etc...

Les associations, fragilisées par la crise du COVID, se sont également proposées de vendre des crêpes à tous de rôle. Plusieurs d'entre elles ont réussi cette mobilisation de bénévoles et nous tenons à les remercier et les féliciter d'avoir aussi joué le jeu.

L'avenir du marché va surtout et avant tout dépendre de la mobilisation et de l'engagement de la population à venir le fréquenter régulièrement et y faire quelques emplettes. Deux jeunes du Conseil Municipal Jeunes ont interviewé quelques commerçants pour qu'ils puissent se présenter, pour connaître ce qui motive leur présence le dimanche matin sur Ploumagoar et aussi pour leur demander ce qu'il faudrait faire pour améliorer encore plus ce marché ?

VOICI QUELQUES RETOURS DE QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX :

Notre apiculteur local Maxime Le Bigot est âgé de 22 ans, il est présent sur le marché pour vendre son miel qu'il produit au cœur de la vallée du Trieux et dans le centre Bretagne. Sa présence sur le marché lui permet de rencontrer ses clients.

Il est également présent les lundis sur le marché de Saint Quay Portrieux et les vendredis sur le marché de Guingamp. Il y rencontre des clients fidèles et suggère que des animations, des tables avec de la musique soient mis en place pour dynamiser le marché.

Le boucher Quentin Mazévet habite également la commune. Il « aime » avant tout travailler et fait de nombreux marchés, 6 en tout ! Le lundi il est sur Trégastel, le mercredi à Matignon, le jeudi à Binic le vendredi à Saint Quay Portrieux, le samedi à Erquy et le dimanche à Ploumagoar. Le dimanche matin il sert environ une vingtaine de clients et son principal souhait c'est d'avoir du soleil tous les dimanches matin.

Nos deux jeunes conseillères ont également rencontré Gwénael, le président du comité des fêtes de Sainte Brigitte. Gwénael est en réalité gestionnaire immobilier et il est très content d'être sur le marché pour pouvoir vendre des crêpes



réalisées par les bénévoles de de son association et ainsi faire vivre son association de quartier. Ils ont vendu ce matin là 100 douzaines de crêpes et 25 douzaines de galettes.

Pour Gwénael, il manque sur la place du marché ou juste à côté un distributeur d'argents et la possibilité de se retrouver autour d'un verre. (les bars étant à ce moment fermés pour cause de Covid 19)

La municipalité de Ploumagoar remercie chaleureusement tous les commerçants qui viennent tous les dimanches matin proposer leurs produits, elle remercie aussi et encourage les consommateurs à fréquenter ce marché dont l'avenir dépend de la fréquentation et évidemment nos jeunes conseillères municipales pour leurs interviews sur le marché le jour de la fête des mamans.



LES ÉTUDES ET LES TRAVAUX LANCÉS !

TOITURE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE DU BOURG :

Après les 9 mois d'étude nécessaire, le chantier de rénovation de la toiture de l'école primaire au Bourg va démarrer. L'entreprise Quémard a été retenue pour un montant de 237 000€.

Les travaux consistent à retirer la totalité de la couverture zinc existante, et la remplacer par une couverture zinc neuve.

Les travaux se dérouleront du 7 juillet au 30 septembre. Pendant les vacances d'été, la priorité sera mise sur la toiture au-dessus des salles de classe. En septembre, les travaux se termineront par la toiture au-dessus des cuisines et de la salle à manger. La restauration sera maintenue pendant cette période

TOITURE DES SERVICES TECHNIQUES :

La municipalité vient de retenir les entreprises pour la rénovation de la couverture du bâtiment des services techniques. Il s'agit de l'Ets LRD pour la dépose/désamiantage de la couverture existante, et l'Ets Quémard pour la pose de la nouvelle couverture en bac acier. Le montant des travaux est de 68 000€. Ces travaux se dérouleront sur les mois de septembre et octobre

GRANDS PROJETS :

Lors du débat d'orientation budgétaire au mois de janvier, Yannick Echevest a confirmé la volonté de mener les projets structurants proposés lors de la campagne électorale :

- Réaménagement du Bourg
- Rénovation du complexe sportif
- Construction d'une salle multifonction
- Rénovation thermique des bâtiments existants.

Ces projets seront le fil conducteur de notre mandat. Après avoir actées les études de ses 4 projets lors du budget en mars, nous avons planifié et lancé les pré-études :

• Réaménagement et attractivité du bourg

Une étude avait été réalisée il y a une dizaine d'années. Du fait de l'ancienneté de cette étude et surtout de l'implantation de la maison médicale en plein cœur du bourg, l'étude est devenue caduc. Nous devons repartir sur une nouvelle étude.

Pour ce projet nous avons décidé de nous faire assister par l'ADAC. Son rôle est de nous accompagner pour la définition du périmètre d'intervention, et le recrutement d'un cabinet d'urbanisme.

Cette étude nous permettra d'avoir une vision d'ensemble du territoire du bourg, et de définir le schéma directeur pour la mise en œuvre des différents projets (commerces, logements, halle, services publics, parking, accès, cheminement, espace naturelle...).

L'objectif est d'avoir un rendu d'étude au printemps 2023. Nous pourrions ainsi commencer dès 2024 les premiers aménagements.

• Le Complexe Sportif :

Les travaux se dérouleront en 2 phases.

- La première phase concerne les aménagements extérieurs (rénovation de la piste d'athlétisme, création d'un terrain synthétique, création d'un nouveau terrain de tennis, réalisation d'un nouveau City Stade, ...)

Pour cette phase, nous nous sommes associés à l'ADAC pour la définition du programme et le recrutement du maître d'œuvre. Le choix du maître d'œuvre sera fait courant Juillet, et les travaux sont prévus démarrer au printemps 2022.

- La deuxième phase concerne les bâtiments existants (salle de sports, ...). Les études de cette phase pourraient commencer d'ici la fin d'année.

• La salle Multifonction :

Courant mai, nous avons retenu le cabinet Sembreizh pour nous accompagner sur ce projet. Leur rôle est de nous assister pour la définition du programme, l'organisation d'un concours d'architecte (choix parmi 3 projets de cabinets d'architecte), et le suivi de la phase étude (APS, APD, PRO, DCE).

Le planning du projet se décompose comme suit : choix du cabinet architecte au printemps 2022, début des travaux en 2024, pour une mise en service fin 2025.

• Rénovations thermiques des bâtiments communaux :

Nous avons retenu un cabinet d'étude qui va effectuer les diagnostics thermiques de nos bâtiments communaux. Sa mission consiste à faire un relevé de l'état existant, et de nous proposer plusieurs scénarii d'amélioration. Les diagnostics se dérouleront à l'automne.

Jérémy BIHEL Adjoint au Patrimoine

SAISON CULTURELLE NUMÉRIQUE

Pas d'expositions à Ploumagoar en 2021 ? Impossible d'organiser des événements ? La saison initiale a été reportée, mais le service culturel ne s'est pas laissé abattre ! Pendant des mois, nous vous avons proposé une saison culturelle numérique, sur le thème des Dessous de la culture, pour vous faire découvrir d'autres aspects du milieu culturel.

La bonne nouvelle ? Nos actions sont au format numérique et sont donc toujours disponibles sur nos réseaux ! Revenons ensemble sur les différents contenus que nous avons réalisés pour vous et que vous pouvez retrouver en ligne :

• SOIRÉE AUTOUR D'ELLE :

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, qui a lieu chaque année le 8 mars, nous avons transformé la salle d'exposition en plateau pour vous proposer une soirée en direct. Théâtre, musique, dessin, conférence ont rythmé cette soirée, avec pour point commun la sensibilisation aux droits des femmes et la lutte contre les violences.

• PODCASTS :

De janvier à mai, tous les derniers vendredis du mois, un podcast vous attendait sur la chaîne Youtube de Ploumagoar. Ils sont artistes, producteurs, élus, techniciens, médiateurs... nous vous avons invités à découvrir les acteurs culturels !

- #1 Dans l'atelier
- #2 Dans l'ombre des artistes
- #3 Valoriser la culture
- #4 La fourmilière
- #5 Passeurs de culture

• ENTREUVES ARTISTIQUES :

Les Côtes d'Armor sont d'une grande diversité et richesse artistique. Nous sommes partis à la rencontre de cinq artistes costarmoricains, qui ont joué le jeu des interviews pour vous présenter leur démarche et leur travail.

- #1 Bullitt Ballabeni – artiste métallier
- #2 Audrey Kimmel – céramiste
- #3 Mouche – artiste métallière
- #4 Bertrand De Sola – peintre et dessinateur
- #5 Julie Mainguet – photographe

• AU BON VIEUX TEMPS :

Chaque lundi, nous avons plongé dans des siècles d'Histoire de l'art et sélectionné une œuvre qui évoque ces moments qui nous sont chers, ce bon vieux qui nous manque : de la convivialité, des sourires, de l'émotion, de l'évasion...

• TUTOS :

Une fois par mois, vous avez pu vous initier à une technique artistique et développer votre créativité par le biais d'un atelier vidéo. Dessin, typographie, flip-book, origami, pop-up... Il y en avait pour tous les goûts ! Vous pouvez toujours nous envoyer vos réalisations à culture@ville-ploumagoar.fr

Dans un souci de respect des droits d'auteur, chaque tuto a été diffusé pendant un mois. Les vidéos ne sont plus accessibles.

• PERFORMANCE LIVE :

Le mur extérieur de la Médiathèque accueille désormais une œuvre de l'artiste graffeur Averi ! Pendant deux jours, oiseaux et végétaux ont pris forme sur le mur, comme un écho au Bois de Kergré, pour faire du lien entre les différents espaces culturels et artistiques de la commune. Sa performance a été rediffusée en live pour suivre les étapes et l'évolution de son travail.

• DOCUMENTAIRE :

Pour la clôture de saison, nous avons embarqué notre caméra pour nous glisser dans les coulisses de trois structures culturelles des Côtes d'Armor et vous en dévoiler les faces cachées : Qui sont les professionnels qui y travaillent ? Quelles sont leurs missions ? Quels sont les espaces cachés du public ? Tour à tour, les rouages du spectacle vivant, des arts visuels et de la lecture publique vous sont présentés.

Nous remercions le Carré Magique à Lannion, le centre d'art Gwinzeal à Guingamp et la Bibliothèque départementale à St-Brieuc pour leur participation enthousiaste à ce projet.

• MÉDIATION SCOLAIRE :

Lors de chaque saison, la médiation avec les scolaires est au cœur des projets pour développer leur éducation artistique, lors de rencontres avec les artistes, visites d'expositions et ateliers pratiques.

Nous avons souhaité maintenir ce lien avec les écoles en proposant de la médiation numérique : une présentation d'œuvre par l'artiste Emmanuel Pajot, et une présentation de l'artiste Victor Vasarely, fondateur de l'art optique. Vidéos, dossiers pédagogiques et propositions d'ateliers ont permis d'amener l'art dans les classes.

Rejoignez-nous sur les réseaux de Ploumagoar !

Youtube : Mairie de Ploumagoar
Instagram : @cultureploumagoar
Facebook : Ville de Ploumagoar



KERGRÉ EN JUIN

Les 19 et 26 juin, le Bois de Kergré a accueilli ateliers, animations et spectacles. Tout en respectant les mesures sanitaires, c'était une joie de se retrouver pour un événement culturel convivial et fêter l'arrivée de l'été !



SAMUEL, VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Arrivé fin 2020 au service culturel, Samuel Barra s'est engagé pour faire vivre la culture à Ploumagoar ! Accompagné de caméras et de micros, il est parti sans relâche à la rencontre des acteurs culturels du territoire pour vous proposer des contenus numériques et vous ouvrir les portes des coulisses de la culture. Rencontres, enrichissement, partage ont été les mots d'ordre de ses actions.

Nous le remercions vivement pour son implication dans cette saison réinventée !

Témoignage de Samuel Barra :

« J'ai obtenu en décembre 2020 une licence en organisation et management des événements (OME) à Marseille. J'ai ensuite intégré la commune de Ploumagoar en tant que médiateur culturel en service civique. Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'a accueilli avec bienveillance et qui m'a fait confiance dans la réalisation de la saison culturelle 100 % numérique.

Ces quelques mois m'ont permis d'enrichir mes compétences en audiovisuel ainsi que mes connaissances dans le secteur culturel auquel j'étais déjà sensibilisé. J'ai également eu l'occasion d'aiguiser ma vision de la culture à l'échelle territoriale.

Un grand merci à toutes les personnes que j'ai rencontrées pendant le déroulement de la saison, pour leur implication et leurs conseils.

Je partirai en août pour de nouvelles aventures avec une seule idée en tête, faire vivre la culture !

Samuel Barra, volontaire en service civique»



SAISON 2021/2022... À VOS AGENDAS !

Qu'est-ce qui vous attend dès septembre ?

Cette fois-ci, c'est la bonne ! Notre prochaine saison culturelle sera sur le thème de l'environnement.

Septembre 2021 - Journées européennes du patrimoine

Une exposition photo pour valoriser le patrimoine culturel de la ville, des artistes qui viendront exposer leurs œuvres, des animations, un spectacle... on vous prépare le programme de lancement de la saison culturelle à l'occasion des Journées européennes du patrimoine qui auront lieu les 18 et 19 septembre !

Septembre 2021 - Exposition de Serge Monfort (Médiathèque)
Toupoil est une bande dessinée animalière créée par Serge Monfort s'inscrivant dans une série d'albums. Toupoil expose au travers de chaque album la situation actuelle de la faune sauvage européenne. Le chien Toupoil est le guide du lecteur, invité à découvrir la Nature lors de ses aventures. Un documentaire pédagogique de quelques pages aborde en fin d'album la réalité de l'animal rencontré par Toupoil.

L'exposition montre à travers scénario, story-board, crayonnés noirs et couleurs, comment se construit une BD, et plus particulièrement une aventure de Toupoil.

Novembre 2021 - Exposition de Lorraine Alexandre (PloumExpo)

Lorraine Alexandre mêle dessin et photographie. Son travail exprime les rapports troubles et paradoxaux que l'homme entretient avec l'animal, et interroge la place de l'homme en tant qu'animal mais également, la frontière entre humanité et animalité.



POINT SUR LES RELEVÉS DES RADARS PÉDAGOGIQUES

Nous avons jugé intéressant de vous faire part des résultats des mesures de vitesse des véhicules enregistrées récemment dans certaines rues de Ploumagoar par les radars pédagogiques de la ville.

Nous vous rappelons que ces radars ne flashent pas et ne servent donc pas à verbaliser. Ce sont, avant tout, des outils d'informations pour les usagers de la route et de mesure qui sont installés généralement pour une durée de 2 mois. Dans ce laps de temps, ils enregistrent les vitesses de passage des véhicules et les affichent en temps réel. Toutes les données brutes sont analysées ensuite par les conseillers délégués à la sécurité routière, Philippe Hatton et Philippe Boyez. Les résultats peuvent permettre à la municipalité de décider s'il y a lieu ou pas de prévoir de nouveaux aménagements pour améliorer la sécurité.

**Exemple des mesures relevées
à Croix-Prigent du 12 avril au 15 juin 2021**

**Durant cette période,
103 711 données ont été enregistrées dont :**

- 32 455 > 54 Km/h soit 31,27 % sont en infraction
- 321 > 84 km/h soit 0,3 % en infraction grande vitesse

Pour rappel, dans cette rue la vitesse est limitée à 50 Km/h.

La vitesse la plus élevée était de 137 Km/h le 21/04 à 22 h 22

D'autres exemples de vitesse élevée relevés :

104 Km/h le 15 juin à 13 h 05
116 Km/h le 3 juin à 01 h 04

Les premières données enregistrées depuis février sont confirmées. C'est une zone accidentogène ! Et si dans les semaines qui suivent il n'y a pas d'amélioration, la gendarmerie sera contactée pour procéder à des contrôles et à des verbalisations.



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE : VOUS DEVEZ ÉLAGUER !

Afin d'assurer le bon déploiement de la fibre sur la commune, nous vous rappelons qu'un élagage régulier des plantations à proximité des lignes de communication aériennes s'avère nécessaire. En effet, les frottements sur les câbles ainsi que les chutes de branches, sont une cause importante de dysfonctionnements et peuvent entraîner des dommages de nature à interrompre les services existants de communication (téléphone, internet, alarmes, ...) pour votre propriété comme pour toutes les habitations desservies par ces câbles.

Pour que cet élagage soit efficace, il faut élaguer un mètre autour de chaque poteau. Nous demandons à chaque propriétaire de veiller à ce que les arbres et haies leur appartenant ne gêne pas le passage de la fibre. Ainsi toute branche qui dépasse sur la voie publique doit être taillée.

BUDGET 2021

Le budget communal permet d'anticiper les recettes et les dépenses afin de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif. Il a été élaboré dans le respect des priorités, des objectifs de la politique municipale.

**LE BUDGET 2021 A ÉTÉ VOTÉ LE 26 MARS 2021 PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
IL A ÉTÉ ÉTABLI AVEC LA VOLONTÉ :**

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
 - De contenir la dette sans recourir à l'emprunt.
- Les dépenses prévisionnelles de 2021 s'élèvent à 4 753 064 € en fonctionnement, et à 2 485 657,56 € en investissement.*
- Les sections de fonctionnement et d'investissements structurent le budget de notre collectivité.*
- D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) ;
de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir :*
- La toiture de l'école primaire avec des travaux qui vont commencer début juillet,
 - La toiture des services techniques qui sera réalisée en septembre, octobre,
 - Des études qui sont lancées : complexe sportif, salle multifonction, réaménagement cimetière, étude thermique,
 - L'achat des radars pédagogiques, de matériel (balayeuse, tondeuses, véhicules), matériel informatique et logiciels pour les services administratifs, jeux pour les quartiers, voirie, matériel numérique pour la saison culturelle pour continuer à fonctionner malgré la crise sanitaire : podcasts, tutos, In'art'view (portraits d'artistes), documentaires, soirée autour d'elles.

PRÉSENTATION DES DÉPENSES

BÂTIMENTS : 752 K€ → 30,95% du budget d'investissement

TOITURE : 580 K€

LANCEMENT DES ÉTUDES : 86 K€

TOILETTES PUBLIQUES : 40 K€

ECLAIRAGE MAIRIE : 10 K€

TRAVAUX ET MATÉRIELS DIVERS : 36 K€



VOIRIE : 636 K€ → 26,16% du budget d'investissement

BALAYEUSE + VÉHICULES : 264 K€

PROGRAMME ENROBÉS : 253 K€

SDE : 66 K€

ETUDES : 29 K€

SIGNALÉTIQUE : 10 K€

RADARS : 5,7 K€



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : 224 K€ → 9,22% du budget d'investissement

CIMETIÈRE : 70 K€

MATÉRIEL ESPACES VERTS : 69 K€

MOBILIER EXTÉRIEUR ET JEUX QUARTIERS (BANCS, TABLES) : 50 K€

DÉCORATION DE NOËL + PANNEAU LUMINEUX: 20 K€

SIGNALÉTIQUE : 10 K€

AMÉNAGEMENT VALLÉE CADOLAN : 15 K€



**ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET CUISINE CENTRALE : 107 K€
→ 4,40% du budget d'investissement**

INFORMATIQUE : 52 K€

MOBILIERS + DIVERS : 55 K€



**ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 117 K€
→ 4,80% du budget d'investissement**

ÉTUDES : 72 K€

MATÉRIEL : 35 K€

ACHAT VESTIAIRES CROIX PRIGENT 10 K€



CULTURE : 13,7 K€

ŒUVRES : 7 K€

MATRÉRIEL NUMERIQUE : 5 K€

MOBILIER : 1,7 K€



SERVICE ADMINISTRATIF : 67,7 K€

LOGICIELS APPLICATIONS MAIRIE : 41,7 K€

MATÉRIEL INFORMATIQUE : 24,5 K€

MOBILIER : 1,5 K€



MINORITÉ “PLOUMAGOAR AU CŒUR D’UNE DYNAMIQUE”

Cela fait déjà un an que la nouvelle équipe majoritaire est en place et nous souhaitons vous faire part de notre ressenti : Lors des conseils municipaux, des décisions ont été votées mais à notre grand regret il y a très peu de concrétisation. Malgré le vote d’un budget ambitieux nous constatons seulement l’achat d’une balayeuse et de deux radars pédagogiques. Vous êtes nombreux à nous interpeler sur deux projets qui vous tiennent à cœur :

Où en est la maison médicale ? Nous interrogeons régulièrement M. le maire mais la réponse est toujours la même : « je n’ai pas d’information à vous donner car c’est un projet privé ». Quel étonnement, car ce projet doit aboutir dans les plus brefs délais avec le soutien de la mairie !

Quand est-il de l’aménagement du centre bourg ? Nous déplorons que la majorité ne continue pas le projet qui a été validé par la population et commencé depuis 2012 par phase (les axes principaux pour accéder au centre bourg).

L’équipe majoritaire priorise une salle multifonctions, la réhabilitation de la salle de sport, l’aménagement du complexe sportif Raymond Guillou avec la création d’un terrain synthétique d’une valeur de 1 080 000 € TTC qui n’est pas prévu dans leur profession de foi. Est-ce une priorité ?

Notre groupe ne s’oppose pas au réagencement de ce complexe sportif mais ce nouveau projet nous paraît disproportionné et mérite l’avis de la population !

Lors du vote du conseil municipal du 26 mars 2021, certains conseillers de la majorité ont rejoint les élus de l’opposition pour que l’acquisition de Kerprat ne se réalise pas. Nous nous félicitons de ce résultat qui aurait coûté plus d’un million d’euros sans avoir d’affectation concrète.

En remplacement de l’aire d’accueil des gens du voyage à Bellevue, GPA souhaite créer une nouvelle aire de 30 places sur son terrain situé en contre bas de l’actuelle. Lors de l’unique réunion du 26.01.2021, le comité paritaire où nous sommes représentés s’y est opposé malheureusement à ce jour, nous sommes toujours dans l’interrogation. Cet emplacement laissé par les gens de voyages doit être nettoyé par GPA mais rien n’a été fait. Quelle image représentative de notre jolie commune!

La situation sanitaire s’améliorant nous espérons rapidement pouvoir vous retrouver pour échanger de vive voix. Nous restons à votre disposition pour relayer tout sujet que vous souhaiteriez que l’on aborde en conseil municipal.

Les élus : Boyez Philippe - Guillaumin Guilda - Le Houerff Arlette - L’Hostis Le Potier Damien

LIBRE EXPRESSION DE LA MINORITÉ DE GAUCHE

Les élections municipales se sont déroulées il y a plus d’un an. La crise sanitaire a gêné fortement la vie économique et sociale.

Pendant ce temps, l’activité municipale s’est poursuivie et nous sommes assidus aux nombreuses réunions de commissions ou de conseils municipaux où nous intervenons systématiquement lorsque le débat le nécessite et cela arrive très fréquemment !

Nos interventions demeurent fidèles à nos engagements de campagne .

Ainsi, la mise en place du marché le dimanche est une bonne idée qu’il faut soutenir. Cela ne peut être que favorable à l’animation du centre bourg qui en a bien besoin.

Nous nous félicitons de la décision prise le 11 décembre 2020 d’instaurer une tarification sociale dans nos cantines scolaires. Il s’agit d’une demande historique des familles que nous défendions. Malgré la protestation de 8 élus de la majorité (pour la plupart adjoints) nous avons réussi à convaincre une majorité d’élus d’adopter ce progrès.

De même, nous participons activement au suivi des dossiers de rénovation de l’école primaire ou de la vallée de Cadolan où nous apportons toutes nos compétences.

Au-delà de ces exemples et des dossiers ordinaires qu’une collectivité doit traiter, notre groupe regrette vivement que l’aménagement du bourg ne soit pas retenu parmi les projets prioritaires. Nous estimons que ce dossier dans les cartons depuis des années méritait plus l’attention de la majorité municipale que la défense des projets de Burger King et de l’extension du magasin lidl.

La crise du COVID a fragilisé certains commerces et le centre bourg aurait eu bien besoin d’une note d’espoir afin de favoriser leur maintien, voire à attirer de nouvelles activités.

Une commune de plus de 5400 habitants mérite un centre bourg attractif.

Nous regrettons aussi, lors du conseil votant le Budget Primitif, avoir découvert trois jours auparavant, que plusieurs études majeures étaient inscrites en urgence sans qu’aucun débat en commission n’ait eu lieu sur ces points. Cette méthode est regrettable et nous l’avons dénoncée vivement en conseil municipal et par voie de presse.

Nous espérons que le projet de salle multifonction annoncé dernièrement prendra en compte l’environnement des autres communes et des équipements existants ou manquants.

Une concertation réelle entre collectivités limitrophes serait indispensable afin de proposer une salle adaptée.

La crise sanitaire s’éloignant, nous souhaitons vivement la reprise des activités associatives et l’activité de nos commerces.

Hervé CHEVALIER, Nelly GEFFROY, Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX, Didier ROBERT

LIBRE EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

Le groupe de la majorité est au travail de manière quotidienne depuis plus d'un an. Après une période tout à fait normale de prise de fonction, d'apprentissage du fonctionnement d'une collectivité, de prise de connaissance des dossiers, d'évaluations, de diagnostics, les politiques se mettent petit à petit en place.

Les chantiers vont maintenant démarrés. L'un des premiers, est la réfection totale de la couverture de l'école élémentaire. Ce dossier qui traînait depuis des années sera bientôt résolu. Les écoles sont et resteront un enjeu majeur de notre politique. Quoi de plus essentiel que de donner aux enseignants des moyens nouveaux, adaptés, innovants pour améliorer encore l'éducation des enfants et nourrir leur soif d'apprendre.

Nous allons investir dans du matériel numérique évidemment, mais pas seulement. Nous répondons favorablement aux (nombreuses !) demandes des enseignants étant bien entendu qu'elles sont pertinentes et justifiées.

Nous souhaitons d'ailleurs rendre hommage au directeur, aux directrices, aux enseignants, au personnel communal qui depuis plusieurs mois, dans des conditions anxiogènes et difficiles ont maintenu une qualité de service remarquable. Une adaptation de tous les instants aux divers protocoles, une disponibilité accrue, voilà leur quotidien depuis le début de cette pandémie. Nous espérons pouvoir rendre les cours de récréation totalement ouvertes pour le plaisir des élèves.

Nous souhaitons renforcer la présence d'adultes dans ces moments de détente en proposant des animations sur les temps méridiens, des aides aux devoirs en garderie le soir.

Nous allons également renouveler du matériel de cuisson à la cantine, l'occasion de saluer l'équipe dirigée par Philippe Salic de l'excellence des repas proposés. Nous avons, sur la proposition du maire, adopté le dispositif de « cantine à un euro ».

Un grand merci également aux enfants, aux parents, aux associations de parents et à tous ceux qui œuvrent pour les petites têtes blondes.

Mais avant de penser à la rentrée, nous vous souhaitons à tous et toutes d'excellentes vacances tout en restants prudents.



GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

COLLECTE DES DECHETS

Nouveauté :
le calendrier de collecte interactif !
Retrouvez votre jour de collecte des déchets en 1 clic sur le site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération

L'agglomération a travaillé en collaboration avec l'entreprise Hoali pour proposer un calendrier de collecte interactif.

Vous avez un doute sur le jour de collecte des déchets ?

En un clic, retrouvez votre jour de collecte.
Fraîchement lancé, l'outil est disponible ici :
<http://www.moncalendrierdecollection.com/>

Il suffit de rentrer sa commune, éventuellement sa rue, et sélectionner la collecte que vous souhaitez visualiser : « tous les types », « ordures ménagères » ou « collecte sélective ».

En cliquant sur « Afficher », les jours de collecte apparaissent.

N'oubliez pas de sortir le bac la veille au soir ou pour 6h du matin le jour de collecte.

Un outil toujours actualisé

Ce nouveau module étant administré en interne par le service Prévention, collecte et valorisation des déchets, il sera actualisé en cas d'incident rencontré le jour de collecte : travaux sur la zone, camion en panne...

Un message au-dessus du calendrier informera les usagers lors d'un éventuel changement.

Ce nouvel outil sera présenté aux usagers dans le magazine de l'Agglo distribué en mai !

LES POINTS ESSENTIELS DE LA CONSTRUCTION DU BUDGET 2021 DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

Voté en février dernier par le conseil communautaire, le budget 2021 s'élève à 86,6 millions d'euros.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT MAJEUR

Malgré une capacité financière diminuée par la crise sanitaire en 2020, l'agglomération maintient sa volonté d'investissement dans les projets sur le territoire avec une enveloppe de 100 M€ sur 5 ans, dont 70 Millions sur les deux prochaines années.

UNE CONTRIBUTION MASSIVE À LA RELANCE PAR LA REVITALISATION DU TERRITOIRE

3,5M€ d'aide à la relance touristique et économique sont fléchés à 2025. Sur 2021, c'est 750 K€ et 1,5 M€ pour accompagner les associations du territoire. De plus, 4 postes dédiés à la revitalisation sont ouverts dès cette année.

UN MAINTIEN DU SOUTIEN À LA POPULATION

380 agents œuvrent pour le quotidien des 77 000 habitants : enfance, jeunesse, urbanisme, qualité de l'eau, assainissement, déchets... De plus, un budget de 12,5M€ permettra de répondre aux besoins des familles sur les compétences enfance, jeunesse, sport, culture et action sociale.

UN RECOURS À LA FISCALITÉ POUR ACTIVER LES LEVIERS, DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

Afin de préserver l'économie locale, l'emprunt va être fortement mobilisé en 2021-2022. Les efforts vont donc s'appuyer sur des recherches d'économies, un contrôle de gestion renforcé, un travail autour des modalités financières des partenaires et une adaptation des ressources : le taux cible de taxe sur le foncier bâti passera de 1,07% à 2,07% (progressivement d'ici 2028).

Retrouvez les informations sur le budget 2021 de Guingamp-Paimpol Agglomération sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/mon-aggglomeration/budget/





LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE, C'EST LE PIED !

Habitante de Ploumagoar depuis un an environ, Tatiana Padey a ouvert son cabinet de réflexologie le 3 mai dernier à son domicile. Une pièce de la maison très cocooning a été spécialement aménagée à cet effet. A peine franchi la porte du cabinet, on ressent immédiatement la sérénité et la douceur de Tatiana. Une bulle de coton où elle est à l'aise et vous met à l'aise. Ce métier est fait pour elle, aucun doute là-dessus !

Et c'est un virage à 100% pour cette ancienne mandataire judiciaire à la protection des majeurs qui, pour son bien-être et son développement personnel, a opéré une reconversion professionnelle. Un projet murement réfléchi qui l'a conduit à suivre une formation au centre de réflexologie Bretagne à Pleugueneuc (Ille et Vilaine). Une formation qui alterne cours théoriques et pratiques. Encore peu connue il y a quelques années, la réflexologie plantaire connaît une percée significative car issue des médecines alternatives qui consistent à apporter une solution au corps et à l'âme de manière douce.

La réflexologie consiste à stimuler à distance l'ensemble des organes du corps selon une cartographie précise des pieds ou des mains. La réflexologie permet de soulager les maux du quotidien : le stress, l'anxiété, les troubles digestifs, les troubles hormonaux, les douleurs dorsales, améliorer le sommeil... certains maux ancrés profondément en chacun de nous ont du mal à s'exprimer et la réflexologie peut permettre de les libérer. Source de bien-être, la réflexologie vous invite aussi tout simplement, à un moment de détente et de relaxation. Les séances durent de 30 min à 1 heure. La réflexologie s'adresse à tout public dès les premiers mois de la vie. Pour les nourrissons, Tatiana propose un atelier aux jeunes parents pour leur apprendre quelques points de réflexologie pour soulager leur bébé de différents maux : constipation, les reflux, les coliques, les otites, rhinopharyngites, les poussées dentaires... L'atelier peut se faire au cabinet ou à domicile pour les ateliers pédiatriques.

Contact :

Tatiana PADEY – réflexologue plantaire
07 83 04 24 81
10 rue Pors Rous
22970 Ploumagoar
padey.reflexologie@orange.fr

ENTREPRISE POMMELET CONSTRUCTIONS

Suite au départ en retraite de Pierrick Pommelet le 31 janvier 2020, l'entreprise a été reprise par un des salariés Gaëtan RICHARD qui y avait débuté son apprentissage à 16 ans. Les années passées lui ont permis de se former et de diversifier ses qualifications et ses compétences.

Aujourd'hui, il peut intervenir aussi bien pour une modification / création de cloison, pour une pose de velux ou baie vitrée, que pour une toiture, une création de terrasse, d'extension, ou la réfection d'un pignon,...

Homme de terrain et de bureau, il est présent aussi bien sur les chantiers, qu'à la production des devis, il assure également un suivi client rigoureux pour la satisfaction de ces derniers.

Son expérience du terrain et son savoir font de lui un professionnel très complet, lui permettant ainsi de gérer / superviser différents types de chantier tout en étant bien sûr à l'écoute des clients et en les conseillant au mieux.

L'entreprise est avant tout une entreprise conviviale, à taille « familiale » comprenant 3 ouvriers + 2 apprentis + 1 assistante de gestion et comptabilité (Mme RICHARD Elodie épouse du gérant, anciennement salariée de l'hôpital de Guingamp).

Monsieur et Madame RICHARD, soucieux de la qualité des conditions travail de leurs salariés, ont procédé à de nombreux investissements tels que matériel, véhicules,... lors de la reprise de l'entreprise afin d'améliorer celles-ci et de diminuer la pénibilité lorsque cela est possible. Au fil du temps, cet investissement est continu car primordial pour le bien être des ouvriers et la qualité de leur travail.



Jean Michel, Grégory, Fakhreddine (intérimaire chez nous depuis 3 mois), Arthur, Fabien, Didier, Elodie et Gaëtan Richard avec Joyce leur petite dernière.

L'entreprise Pommelet a fait le choix de travailler au maximum avec des entreprises locales, aussi bien pour les fournisseurs que pour les sous-traitants lorsque cela s'avère nécessaire.

Actuellement ils interviennent occasionnellement pour des maisons neuves mais la majorité de leurs chantiers concernent des rénovations, des extensions et des bâtiments industriels (dernièrement la reprise de 2 piliers au Jardin public de Guingamp)

Pratique : ils interviennent sur les secteurs de Guingamp, Lannion, Saint Brieuc et ses alentours (environ 30 kms autour de Guingamp).

Contact :

SARL POMMELET CONSTRUCTIONS
Entreprise Générale de bâtiments - Neuf & Rénovation
2 Impasse Lan Izes - 22970 PLOUMAGOAR
Tel : 02.96.43.73.25 - pommelet.constructions@orange.fr



FRANCE BARNUMS

LE LEADER FRANÇAIS DU BARNUM PLIANT

Société dynamique située à Ploumagoar, France- Barnums est spécialisée depuis plus de 10 ans dans la conception et la commercialisation de plusieurs gammes de barnums de 4m2 à 54m2, afin de répondre à tous les besoins et tous les budgets : tentes pliantes, stands, buvettes pliantes ainsi que les accessoires nécessaires à leur mise en place rapide et en toute sécurité. Nous proposons également des chapiteaux de festivités, tentes étoile, tentes gonflables, et du mobilier pliant.

Au plus près de vous, nos experts font évoluer nos gammes pour concevoir un matériel pratique et efficace. Nos produits sont fabriqués avec soin, en sélectionnant des matériaux de qualité et d'un entretien aisé.

Faciles et rapides à monter, nos barnums sont adaptés à toutes les situations, pour un usage professionnel (stands de marchés, commerçants, forains...) ou de loisirs (fêtes familiales, rassemblements sportifs ou événements locaux...).

Nous assurons la vente et le conseil aux particuliers comme aux professionnels. Découvrez tous nos produits sur notre site internet. Contactez-nous par téléphone ou venez nous rencontrer sur rendez-vous. Nous vous conseillerons pour vous apporter la réponse la plus adaptée à votre projet.

Contact :

www.france-barnums.com

[france.barnums](https://www.facebook.com/france.barnums)

[france_barnums](https://www.instagram.com/france_barnums)

[france-barnums-france-diffusion](https://www.linkedin.com/company/france-barnums-france-diffusion)

France Barnums / France Diffusion
6B ZA de Bel Orme - 22970 Ploumagoar
Tél : 02.96.92.01.95
Mail : contact@france-diffusion.com

ORGE ET HOUBLON :

LE NOUVEAU BAR ET CAVE A OUVERT SES PORTES MI-JUIN

L'enseigne est belle et moderne, on ne peut pas la manquer quand on entre dans la zone de Runanvzit : « Orge et Houblon ». Simon LE GAL surfe sur la vague du boom de la bière, il a transformé les locaux des anciens établissements Larmet (distri-peint) en cave et bar à bières. Ce passionné de bières de 35 ans, originaire de Plélo, opère une reconversion professionnelle mais possède une solide expérience commerciale, puisqu'il a passé 10 ans dans les assurances.

Dans un décor industriel et chaleureux, les amateurs peuvent découvrir un espace cave de 100 m² (des bières du monde entier, une sélection de plus de 120 vins, des spiritueux,... des produits à déguster de producteurs locaux) qui jouxte un grand bar de dégustation de 170 m². Riche de 12 références de bières en pression servies au bar, une sélection de vins, de boissons sans alcool, il y en aura pour les goûts !

Et pour rendre ce moment encore plus convivial, Simon propose une planchette de bons produits : tartina, saucissons, à déguster en sirotant une bière ou un verre de vin. Il a fait le choix du cœur en termes de nourriture en ne proposant que des produits locaux. Et si les produits plaisent aux clients, ils pourront aussi en acheter pour les emporter chez eux.

Il vise le créneau du rendez-vous convivial de l'after-work mais les horaires sont adaptés à une clientèle familiale également.

Et sur place, on se régale, on écoute de la musique, on peut même regarder les matchs de foot car deux téléviseurs sont à disposition. A l'intérieur, 80 personnes peuvent s'asseoir et l'établissement possède également une terrasse, endroit forcément très prisé et agréable en cette période estivale !

Orge et Houblon c'est une cave et un bar nées de la même envie : partager le plaisir de la bière et du vin en toute simplicité, sans complexe : ici, on aime la bière et le vin, point !

Contact :

Orge et Houblon - Zone de Runanvzit - 02 96 95 66 90

Du mardi au jeudi de 10 heures 30 à 14 heures et de 16 heures à 20 heures 30 - Les vendredis et samedis de 10 heures 30 à 21 heures.



du 30 JUILLET
au 2 AOÛT 2021

25^{ème} édition



KBE
Kreiz Breizh
Elites



ETAPE 1 | **Vendredi 30 juillet**
Ploumagoar
Ploumagoar
CLM par équipes
12,5 km

ETAPE 2 | **Samedi 31 juillet**
Calanhel
Landes de Locarn
Plouray
189,9 km

ETAPE 3 | **Dimanche 1^{er} août**
Ploërdut
Site de Locuon
Carhaix
180,5 km

ETAPE 4 | **Lundi 2 août**
Guingamp (Roudourou)
Musée de la résistance
Rostrenen
182,6 km

- www.sitekbe.com -



SKODA

